

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

1. XXV, No 3.

Montréal, Mars 1919.

50 cts par an.

CONTRE L'ORGUEIL DE NOTRE RACE.

NOS SOCIÉTAIRES DISTINGUÉS

L'Honorable L.-J. Loranger, juge de la Cour Supérieure pour le district Judiciaire de Joliette.

Encore un, dont l'Alliance Nationale a raison de s'enorgueillir et qui vient s'ajouter à la longue liste de ses sociétaires éminents qui occupent une place prépondérante dans les hautes sphères de la magistrature, de la politique, du commerce et de l'industrie.

Admis dans notre Société le 25 janvier 1897, à titre de membre participant, l'honorable Loranger a suivi assidûment la marche ascendante de cette belle Association, d'abord, dans le cercle St-Pierre No 8, dont il fait partie et au succès duquel il a grandement contribué par ses sages conseils, et, ensuite, dans ses sessions du Conseil général dont il a été souvent l'un des délégués, en prenant part à la discussion des différents amendements adoptés à ces conventions qui ont permis à l'Alliance Nationale de modifier ses règlements de manière à suivre le progrès de la mutualité, depuis vingt-cinq ans, et l'ont placée au premier rang des sociétés du genre en Amérique.

Nos sincères félicitations à ce membre distingué auquel nous souhaitons longue vie et de nombreux succès dans l'exercice de sa brillante carrière.

L'honorable juge Loranger est né à Montréal, le 22 septembre 1870, fils de feu l'honorable L.-O. Loranger, juge de la Cour Supérieure. A fait ses études aux collèges de Montréal et Ste-Marie; a pris ses degrés universitaires B.A. et fait ses études légales à l'Université Laval, puis sa détermination au bureau de feu l'honorable Siméon Beaudin dont il devint plus tard l'associé pendant près de vingt ans. (1894-1912). Il obtint, après examen, le degré de Docteur en droit de l'Université Laval et fut créé Conseil du Roi, en 1910. Prit part au mouvement littéraire, public, municipal, politique. Pratiqua sa profession après la mort de M. Beaudin, avec son frère, M^{re} Jos. Loranger et M^{re} J.-A. Prud'homme. Fut appelé à représenter la Province de Québec, dans le Conseil du Service Militaire, pour la mise en force de la loi de 1917, poste qu'il occupa jusqu'au 19 septembre 1918, alors qu'il fut nommé juge de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Joliette.

Il représente encore l'ambassadeur d'Angleterre pour toutes les fins d'exemptions diplomatiques, en vertu de la convention intervenue entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis relativement aux canadiens qui demeurent aux Etats-Unis.

PARLONS-EN DONC!

"Sept nouveaux Canadiens ont reçu la Croix Victoria. L'un d'eux est le lieutenant Brillant, un Canadien d'origine française. Les Canadiens français se sont couverts de gloire au cours de la guerre. Nombreux sont leurs exploits et c'est un spectacle admirable que de les voir lutter



FEU M. C. E. E. AUTHIER.

Trésorier du Cercle Olier, No 127.

L'Alliance Nationale a perdu récemment un de ses membres les plus dévoués dans la personne de M. C. E. E. Authier, trésorier du cercle Olier. Il appartenait depuis plus de vingt ans à la société.

M. Authier comprit tout le bien qu'une société comme celle-là pouvait faire pour la race canadienne-française; il se jeta dans la lutte avec ardeur et contribua pour une grande part à la fondation du cercle Olier, aujourd'hui l'un des plus beaux cercles de la Société.

Il occupa successivement les charges de secrétaire, trésorier, président, mais c'est surtout comme trésorier, charge qu'il remplit pendant plus de dix ans qu'il consacra davantage son temps à l'avancement du cercle et de la société; une grande partie des membres actuels du cercle ont été recrutés par lui et peu d'hommes ont travaillé comme M. Authier, avec un dévouement inlassable et une persévérance infatigable au progrès et à l'avancement de son cercle et de l'Alliance Nationale.

Il est mort relativement jeune, à l'âge de 56 ans, après une carrière bien remplie, laissant le souvenir d'un mutualiste dévoué et éclairé.

Il a eu le bonheur de voir l'Alliance Nationale en pleine prospérité, de plus en plus grande et plus belle, et ce fut avant de mourir, une de ses grandes joies, d'entrevoir le brillant avenir qui l'attend.

L'Alliance Nationale dépose sur sa tombe encore fraîche, l'hommage de sa reconnaissance et offre à sa famille ses vives sympathies.

sur le sol de France pour leur ancienne mère-patrie. Leurs ancêtres avaient quitté la France, il y a bien des années, et s'étaient établis dans les vastes solitudes du Canada, et aujourd'hui les descendants de ces hommes sont revenus, armés et puissants, afin de combattre pour cette belle terre dont ils ont conservé le doux langage."

—Daily Express de Londres.

Quant à moi, je ne veux pas que les Canadiens-français dominent sur personne, et je ne veux pas que personne domine sur eux. Justice, droits égaux. Il est écrit que les sables des déserts sont comptés, que pas un cheveu de notre tête ne tombe sans la permission d'une providence éternelle, éternellement sage. N'est-il pas permis de croire, lorsque, dans la bataille suprême livrée sur les plaines d'Abraham le sort des armes est tombé contre nous, n'est-il pas permis de croire qu'il entrainait dans les desseins de la Providence les deux races jusque-là ennemies vécussent sur ce continent, et désormais ne fissent plus une seule nation? C'est là l'idée qui a été la source inspiratrice de la Confédération.

Quand les provinces britanniques furent unies sous la même constitution, l'espérance d'un avenir unifié était de donner à tous les éléments épars qui s'y trouvaient le même idéal national, d'offrir au monde le spectacle d'une nation diverse dans ses origines, conservant dans ses groupes, le respect des traditions de sa race et de race, mais donnant désormais à tous, une unique et même aspiration. Je n'ai pas douté que la confédération à son origine ne fut acceptée sans erreur par nombre de canadiens d'origine française. Il est une chose cependant pour laquelle les Canadiens-français ont eu l'universelle admiration. Le vice des démocraties est d'ordinaire de flatter les faibles. Je ne sais pas flatter, jamais je ne m'abaisserai au rôle de flagorneur pas plus des faibles que des hommes, mais c'est simple justice de constater que quelle admirable souplesse les Canadiens-français se sont adaptés à tous les régimes par lesquels ils ont passé, la constitution de 1775, celle de 1791, celle de 1841, et enfin le régime de la confédération. Je n'ignore pas qu'il n'est pas de nation là où il n'y a pas de fierté nationale. Je ne pense pas non plus que presque toujours la fierté nationale repose sur ces événements tragiques qui font souffrir, qui font pleurer, mais qui mettent en relief toutes les forces d'une nation, ou d'une race, et à ce sujet on a dit avec raison que les peuples les plus heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire. Notre histoire sous la confédération n'offre aucun de ces faits dramatiques qui rendent le passé si attachant; elle est calme, elle a été heureuse. Mais la paix a effacé ses gloires et ses héros. Le Canada sous la confédération a pu s'enorgueillir d'hommes qui n'importe quelle nation aurait le droit d'être fiers.

Messieurs, ayons l'orgueil de notre race. Ne nous enorgueillissons pas de nos compatriotes, mais de la distinction de races ni de croyances. Sachons que nous ne sommes pas seulement être justes, mais sachons être généreux; que toutes nos actions dans la Confédération soient marquées par cette générosité qui a marqué la carrière de la France en Europe."

WILFRID LAURIER.

A TRAVERS LES CERCLES.

CERCLE MADELINE DE VERCHERES
No 461.

Le 13 janvier dernier le cercle Madeleine de Verchères No 461 de l'Alliance Nationale, réunissait la presque totalité de ses membres pour procéder à l'élection des officiers pour l'année 1919.

Après les délibérations ordinaires sous la présidence de Madame Alphonse Denis, Madame J.J. Price, organisatrice de l'Alliance Nationale prit le fauteuil présidentiel. M. le docteur A. Bourdon agissait comme commissaire général.

Les élections se firent au milieu de l'harmonie la plus parfaite. Toutes les officières furent élues à l'unanimité, savoir:

Mesdames Alphonse Denis, présidente; Jules Wermentinger, substitut; Norbert Laporte, vice-présidente; Antonio Jeannotte, secrétaire-archiviste; Albert Lamarre, trésorière; Georges Plante, commissaire-ordonnatrice; Georges Moisan, visiteuse des malades; M. Alexandre Bourdon, médecin-examineur.

M. le curé Beauchamp a été choisi chapelain du cercle. Des discours ont été prononcés par Mesdames A. Denis, J. Price et M. le docteur A. Bourdon. Ils ont encouragé les membres à travailler pour le développement du cercle.

Après l'assemblée il y eut réception à la résidence de Madame A. Denis, laquelle avec l'amabilité qu'on lui connaît fit à tous les honneurs de sa maison. Chants, musique, goûter fin, rien ne manquait pour laisser de cette soirée, un agréable souvenir et ce n'est que très tard que les invités se sont séparés, avec le mutuel encouragement de travailler à la progression du cercle Madeleine de Verchères No 461 en particulier et de la Société en général.

CERCLE PLESSISVILLE No 175.

Une belle fête.

Mardi, le 11, il y eut un grand euehre à Plessisville, donné par les membres de l'Alliance Nationale, sous la direction de M. P.I. Magnan. L'Assistance fut plus nombreuse que d'habitude et l'on fut obligé de mettre plusieurs nouvelles tables afin de satisfaire les amateurs de cartes. La partie dura 2½ hres et l'on joua avec beaucoup d'ambition. La partie de cartes finie, on assista à un joli concert. Ce fut un morceau d'orchestre qui ouvrit la séance: les violonistes étaient Mlle Fréchette, MM. Frs Leemans, O. Hubert, Alfred Mathieu, Martial Lord, René Vallée, Antonio Huard; le cornet était joué par MM. Dr Blondin et Daniel Bertrand. Le concert se continua avec Mlle Fréchette qui nous fit entendre avec grand succès la chanson intitulée "La Cigale et la Fourmie"; elle fut accompagnée par Mme Dr Blondin. Ensuite, M. Frs Keemans nous joua un magnifique solo de violon accompagné de Mlle Fréchette, il fut beaucoup applaudi et rappelé. Après les solos de violon de M. Keemans, un groupe de jeunes gens costumés nous fit entendre la chanson composée par M. Albert Larieu, intitulée "Les quéteurs". C'était vraiment comique; eux aussi furent rappelés. C'étaient MM. Roméo Latulippe, M. Losier, A. St-Pierre, René Vallée, Ant. Boulanger, M. Motin, A. Boulanger, L.P. Bertrand, Robert Tournant. Après, un nouveau morceau d'orchestre

fut rendu par les mêmes mentionnés plus haut, et ensuite l'on procéda à la distribution des prix, qui fut présidée par M. le vicair de la paroisse accompagné de Mme Pouliot, présidente du cercle, Amédée Bretagne de l'Alliance Nationale, M. Omer Beliveau, représentant de l'Alliance Nationale et M. J. Bte Gosselin, président des membres de l'Alliance Nationale Cercle Plessisville.

D'abord on fit tirer au sort un chapelet en argent donné par l'Alliance Nationale, et qui fut gagné par M. F. X. Laflamme.

Prix des dames.

1er prix des dames. \$5.00 en or, don de M. Eudore Fournier et gagné par Mlle Berthe Jutras.

2ème prix. Magnifique crachoir en cuivre, don de MM. J.-A. Savoie et fils et gagné par Mlle Cécile Guard.

3e prix. \$2.50 en or, don des membres de l'Alliance Nationale cercle No 175 et gagné par Mme Perrot.

4e prix. Joli chapelet monté en or, donné par M. F. Morin, gagné par Mme Jos. St-Hilaire.

5e prix. Magnifique jardinière en porcelaine, donné par MM. Savoie, gagné par Mlle Gosselin.

6e prix. Autre magnifique jardinière, donnée par M. P. Magnan et gagnée par Mme George Theriault.

7e prix. Deux jolis cadres à portraits dons de M. Antonio Painchaud, gagnés par Mlle Emergentienne Bureau.

8e prix. Tabagie, don de M. et Mme P.-E. Lacombe, gagnée par Mme Omer St-Pierre.

9e prix. Jolie cravate don de M. J.-B. Gosselin, gagnée par Mlle P.I. Magnan.

Prix de consolation. Porte-allumette, don du cercle de l'Alliance Nationale No 175 gagné par Mlle Evangéline Vallée.

Prix des hommes.

1er prix. \$5.00 en or, don de MM. Beliveau et Frères, gagné par M. St-Hilaire.

2e prix. Magnifique encrier, don de M. Patrick Kelly, gagné par M. Morin, assistant agronome.

3e prix. Horloge, don de M. et Mme Amable Carrier, gagné par M. Noël.

4e prix. Set à chartreuse, don de M. L.H. Grenier, gagné par M. Philippe Boulé.

5e prix. \$2.50 en or, don du cercle de l'Alliance Nationale, No 175, gagné par M. Stanislas Mercure.

6e prix. Pot à barbe, don de M. Herménégilde Boulanger, gagné par M. Omer Mathieu.

7e prix. Pot à tabac, don de M. L.-P. Lord, gagné par M. Pomerleau.

8e prix. Magnifique cendrier, don de M. J.-A. Olivier, gagné par M. Latulippe.

Prix de consolation, jolie boîte de surprise gagnée par M. Rod. Ostiguy.

Après la distribution des prix, une boîte de cigares, don de M. Alfred Jutras fut tirée par les poinçonneurs et gagnée par M. Albert Savoie.

L'on se quitta au petit jour satisfaits d'avoir passé une si belle soirée.

Nous profitons de l'occasion pour remercier MM. les organisateurs, MM. les donateurs et ainsi que ceux qui ont contribué à rehausser l'éclat de la séance en nous faisant entendre de si belle musique.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO.

Par John Squair.

Toronto, 13.—Dans sa page de rédaction, un journal anglais de Toronto, a publié, sous la signature de M. John Squair, un article des plus élogieux à l'adresse de la langue française.

Voici la traduction de cet article, intitulé: "L'enseignement du français dans l'Ontario":

Nous semblons être à un des grands tournants de l'histoire. Bien des choses peuvent dater de cette année de la paix, 1918. On espère grandement que l'instruction populaire recevra un élan marqué. En Angleterre, la machine gouvernementale est déjà à l'œuvre. Des commissions se renseignent sur les conditions de l'enseignement des sciences naturelles et des langues modernes, et elles ont préparé des rapports élaborés.

L'action en Canada.

En Canada, le gouvernement du Dominion a fait quelque chose de très important, pour l'encouragement aux sciences naturelles, en créant le conseil consultatif, pour les recherches scientifiques et industrielles. On devrait maintenant s'occuper aussi des langues modernes.

Importance du français.

"Il est particulièrement désirable qu'en Canada, les écoles secondaires et les universités donnent un enseignement adéquat des langues des deux grands peuples qui habitent le pays. Dans le Canada anglais, il n'est pas de sujet plus important en matière d'éducation que l'enseignement du français. Comme médium d'instruction dans le domaine des sciences, de l'histoire, de la critique, la langue française est sans rivales. Par sa force, sa pureté, son élégance, elle prime toutes les autres langues vivantes. La poésie, le drame et le roman français sont merveilleux de richesse, de variété et d'élevation. C'est aussi la langue maternelle d'un grand nombre de nos concitoyens dont elle guide le cœur et l'esprit. Faute de comprendre leur langue, nous sommes voués à d'éternels malentendus. Faute d'avoir négligé l'étude du français, nous serons toujours en butte à des préjugés de race, et le Canada en sera considérablement affaibli. Apprendre le français et l'enseigner aux autres constituent pour nous un devoir patriotique. Il n'est pas moins important d'apprendre le français que de posséder une haute maîtrise de l'anglais. Depuis les temps normands, les Français et les Anglais ont eu plus d'un point de contact de sorte que pour se comprendre, l'étude des deux langues est essentielle. Pour l'élève anglais, l'étude de la clarté et de la dignité de la langue française est un antidote contre l'obscurité et les lieux communs. L'élégante phraséologie française est un merveilleux stimulant pour combattre une certaine lâcheté et indécision du style. Le mouvement de la littérature française a, depuis trois siècles, tellement dominé la littérature anglaise et les autres littératures qu'il est impossible de s'expliquer le phénomène de l'évolution littéraire sans posséder à fonds l'histoire des lettres françaises.

Nos manquements.

"Mais jusqu'ici, nous ne nous sommes pas élevés jusqu'à toute la hauteur de nos devoirs.

et de nos privilèges. Un trop petit nombre de nos concitoyens de langue anglaise peuvent parler ou même lire la langue française. Nous n'avons à nous louer, à ce sujet, que de peu de succès. Mais l'heure du réveil est venue. Un demi-million de nos fils se sont élançés, pour sauver la France et l'Angleterre, ces deux mères de la civilisation, de l'attaque de barbares envahisseurs. Quoique cinquante mille d'entre eux dorment, là-bas, sur le sol de France, pour la défense duquel ils sont morts, nous ne serons désormais plus indifférents à la France. Elle ne peut plus être pour nous une chose éloignée. Ses champs souriants, ses villes, ses églises, son peuple, ses institutions, sa langue, sa littérature sont devenus les objets de notre contemplation affectueuse. Nous rechercherons les défauts de nos systèmes et de nos méthodes; et, ayant trouvé nos faiblesses, nous appliquerons le remède.

Avantages requis.

Il n'existe pas, au monde, de meilleure matière, pour faire des hommes instruits, que ce que l'on trouve parmi la jeunesse du Canada. Mais nous avons manqué de donner à nos étudiants l'avantage d'apprendre bien le français. Nous ne lui avons pas permis d'avoir une place dans nos écoles primaires. Et un examen d'entrée dur et sévère a, depuis longtemps, défendu l'entrée de nos écoles secondaires et a élevé l'âge des aspirants à un point au-delà de celui où ils auraient dû commencer l'étude de cette langue. Et dans ces écoles secondaires, un cours encombré a rendu difficile de trouver assez de temps pour acquérir plus qu'une connaissance rudimentaire de la grammaire élémentaire et se familiariser avec un vocabulaire limité. On a beaucoup négligé la prononciation correcte et les éléments de la connaissance du parler, qui sont toujours longs à acquérir. Naturellement aussi, l'introduction de l'élève du "High School" dans les riches champs de l'histoire de France, de la géographie, dans la connaissance de ses institutions, de sa littérature, de ses beaux arts, et ainsi de suite, a été impossible; et il en est venu à considérer le français, en dépit de sa richesse, comme une chose étroite et froide. L'instituteur a généralement été surchargé d'ouvrage. Il a eu tout son temps pris par l'enseignement et par les répétitions élémentaires; et le peu de temps libre qu'il aurait pu avoir, pour augmenter son propre savoir et pour renouveler son enthousiasme, a été occupé à la correction de devoirs sans fin. Cette situation décourageante, ressentie par tous les élèves, a été accentuée pour les garçons, par le fait qu'ils ont vu très peu d'hommes, comme instituteurs ou autrement qui s'occupaient du sujet. Ils en sont venus à considérer que le sujet, quel qu'il puisse être pour les filles, n'avait aucun intérêt pour eux. Souvent aussi, les instituteurs n'ont pas le savoir nécessaire pour les guider fermement au milieu des difficultés du français pratique, ni la largeur et l'étendue de culture nécessaires pour faire donner à leurs élèves des aperçus enthousiasmants sur les riches champs des plus hauts sommets du sujet. Car l'instituteur doit viser haut. Tout en enseignant les choses élémentaires, comme la grammaire, la prononciation et les premiers rudiments de la conversation, il doit toujours comprendre cette plénitude de puissance du français qui ne doit venir qu'après l'acquisition de beaucoup de savoir et après que l'enthousiasme a souvent été excité. Le point de vue étroit est fatal aux résultats élevés.

Ce qu'il faut faire.

L'heure est venue pour deux grands changements, sans lesquels tout progrès est impossible: on doit consacrer plus de temps au français, dans nos écoles élémentaires, et le niveau de l'enseignement doit être élevé. On devrait gagner du temps en commençant l'étude du sujet au moins une couple d'années plus tôt, en donnant des leçons plus fréquentes, pendant la semaine, et augmenter l'enthousiasme en distribuant un plus grand nombre de prix aux élèves méritants. Le niveau de l'enseignement devrait être élevé en augmentant le savoir des professeurs, plutôt que par la connaissance exagérée des méthodes pédagogiques. Chaque instituteur devrait passer un temps suffisant parmi les gens de langue française pour devenir familier avec la langue parlée et avec les habitudes de pensée et de vie des Français. On devrait profiter plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici de la proximité du Bas-Canada.

Les préjugés contre les gens de Québec ont souvent empêché les gens d'Ontario de profiter des possibilités d'accès à un groupe linguistique aussi considérable et aussi homogène. Les institutions d'enseignement élevé des deux provinces devraient s'unir et établir un système d'échange entre les élèves, pour l'étude des deux langues. Il devrait aussi y avoir une augmentation considérable du nombre des instituteurs mâles qui enseignent le sujet. On devrait imposer moins de besognes ennuyeuses et laborieuses à tous les instituteurs. On devrait aussi fournir aux instituteurs des bibliothèques bien plus complètes en livres de référence, de voyages, de drame, la poésie et de fiction. Et, en particulier, de littérature des journaux périodiques devrait être plus abondante, ce pourquoi la proximité de la province de Québec pourrait être très utile.

Les octrois.

Tout ceci impliquerait une dépense plus considérable des fonds publics ou des dons par les particuliers. La fondation de prix, de bourses ou de bibliothèques, par des particuliers, n'est pas encore devenue une forme d'activité en honneur parmi nous. Et c'est un peu surprenant qu'il en soit ainsi; nous sommes supposés, comme peuple, aimer la science; et nous avons toute la richesse qu'il faudrait, si nous étions disposés à nous en servir de la bonne manière. Il est à espérer que partout au pays, à l'avenir, les dons pour l'acquisition du savoir, seront plus fréquents.

Les High Schools

Il serait possible de conduire les élèves des high schools assez loin, rendus à la fin de leur cours pour qu'ils puissent lire le français facile, le comprendre quand on le lit ou quand on le leur parle, parler eux-mêmes en français, au sujet des choses ordinaires, et avoir quelque idée du rôle que la France a joué dans le monde. Par-dessus tout, ils devraient avoir beaucoup de sympathie pour le sujet, ce qui les porterait à acquérir encore plus de savoir.

Aux universités.

Dans les universités, il faut trois importantes espèces de changements: l'augmentation du personnel, l'augmentation du temps et un meilleur outillage matériel. L'augmentation du personnel est nécessaire, pour permettre une plus grande subdivision des cours aux commençants et sur-

tout des cours aux finissants. Le grand espace du champ du français, tant qu'au temps et à l'éten- due, et l'activité du génie français dans toutes ses phases rendent plusieurs cours absolument nécessaires. On doit abandonner la vue étroite que le personnel français doit se confiner à la langue et à la littérature. Toutes les choses françaises, en histoire, en linguistique, en littérature, dans le monde social, en religion, en politique, dans le commerce; dans la géographie-physique, politique et économique, doivent être traitées par les professeurs de français, car ils sont les plus compétents. Et on ne doit pas non plus négliger la France extérieure, comme l'Algérie, Madagascar, etc., ainsi que la France extra-territoriale,—la Belgique, la Suisse, etc.

De l'encouragement.

On devrait encourager les élèves intelligents, particulièrement les hommes, à se consacrer à l'étude du français. On devrait créer des bourses et des cercles. On devrait, en outre, tenter d'amener les élèves mâles à se préparer pour les services des affaires avec les pays étrangers. Le français est une des grandes langues internationales; et les hommes le parlent dans tous les pays. Même si on va plus loin et si on apprend d'autres langues, telles que l'italien et l'espagnol, on ne peut guère se dispenser du français. C'est le point de départ naturel pour toutes les recherches linguistiques, même dans le champ des langues scandinaves et slaves. Sa connaissance est importante, dans tout le domaine des relations internationales. De plus, les jeunes gens devraient être amenés à comprendre la valeur du français, comme préparation pour le service civil canadien et anglais. Les Anglais ressentent amèrement actuellement, combien ils ont été en faute en ne préparant pas des linguistiques bien compétents pour le service diplomatique. Le Canada et les autres dominions d'outre-mer pourraient très bien se partager le devoir de fournir des recrues pour les services militaire, naval et diplomatique de l'Empire. Nos universités devraient étudier sérieusement cette importante question.

Aussi l'érudition.

La culture de l'éducation est une autre chose qui demande une attention sérieuse et même anxieuse. Le Canada a été très mal partagé, sous ce rapport. Nos journaux d'étude sont en très petit nombre. Il y a un grand besoin d'une série de revues, dans toutes les sphères scientifiques, plus particulièrement pour le français et pour les autres langues littéraires, et ces revues doivent être le produit des laboratoires des universités. Pour ceci aussi, il faut une grande augmentation dans les bibliothèques. Le département du français, à la bibliothèque de Toronto, est généralement considéré par les personnes compétentes comme bien choisi et comme contenant peu de ce qui est sans valeur; mais il contient beaucoup de lacunes. Et on doit y ajouter abondamment, pendant des années, s'il doit devenir un mécanisme efficace, dans l'acquisition et la dissémination du français.

Libéralité utile.

Toutes ces choses requerront des fonds. Où se les procurera-t-on? Le gouvernement du Dominion, au milieu de ses munificences aux sciences naturelles, ne devrait pas oublier les

droits également forts d'une langue telle que le français. La province d'Ontario fera sa part. Mais une occasion est aussi offerte aux particuliers, élèves anciens ou autres, d'aider à ce grand travail. La commission anglaise des langues modernes envisage la générosité privée comme une grande source de revenus, pour les études modernes; et des indées dénotent déjà que la générosité privée répondra libéralement. Des dons tels que celui de vingt mille louis sterling par M. Arthur Serena, à Oxford et à Cambridge, pour la fondation de chaires d'italien, sont la preuve du réveil qui se produit en Angleterre. Certainement, les anciens élèves et les autres amis de l'étude en Canada offriront maintenant leurs dons et fortifieront ces choses qui ont été considérées toujours comme la fondation de la civilisation.

Emploi à faire.

De grandes quantités d'argent sont nécessaires, mais les petites sommes seront bien employées et les donateurs peuvent leur conserver leur identité en donnant pour des espaces plus ou moins longs, des prix et des bourses, dans les écoles secondaires et dans les autres institutions où on enseigne le français. Cent ou deux cent dollars fourniraient à perpétuité un prix dans une école ou un collège. Mille ou deux mille dollars créeraient une bourse dans une de ces institutions. Quatre ou cinq mille dollars créeraient un département spécial dans les bibliothèques de collège ou d'université. Des particuliers ou des groupes de personnes, comme par exemple une classe, peuvent aider de cette manière ou d'autres manières non mentionnées, à asseoir les études françaises sur des bases plus efficaces. Ce serait grand dommage si on permettait à l'heure présente de passer, sans faire quelque chose pour la culture et la paix du Canada.

UN DISCOURS DE M. CLEMENCEAU

Après avoir lu à la Chambre des députés, les termes de l'armistice soumis à l'Autriche et réclamé par l'Allemagne, M. Clémenceau, président du Conseil, s'est exprimé ainsi:

Le dernier protestataire.

Voilà tout ce que je veux dire aujourd'hui.

Et je descendrais de la tribune si je n'avais encore une parole à ajouter.

Il m'est impossible quand je me souviens qu'après être entré à l'Assemblée Nationale de Bordeaux en 1871, et avoir été — je suis le dernier survivant d'entre eux — l'un des signataires de la protestation contre le démembrement de l'Alsace-Lorraine... (Vifs applaudissements prolongés).

M. Sliyan. — C'est ce dernier survivant qui nous la rendra!

M. le président du conseil. — Il m'est impossible, à cette heure où la paix n'est peut-être pas encore aussi prochaine que certains le croient, mais où la paix est devenue certaine, notre victoire étant assurée, il m'est impossible à ce moment de descendre de la tribune sans avoir rendu hommage à ceux qui furent les initiateurs et les metteurs en œuvre de l'immense tâche qui s'achève en ce moment.

Je veux parler de Gambetta (les députés se lèvent — Vifs applaudissements prolongés), de celui qui, défendant le territoire, dans des condi-

tions où la victoire était impossible, n'a jamais désespéré. (Nouveaux applaudissements).

Avec lui et Chanzy, j'ai voté la continuation de la guerre, et vraiment, quand je pense à ce qui s'est passé depuis 50 ans, je me demande si la guerre n'a pas continué...

Mon souvenir va à Gambetta, à Scheurer-Kestner, à Küss, le maire de Strasbourg qui, à Bordeaux, succomba de chagrin.

Je veux que notre pensée se retourne vers eux et que, quand ces terribles portes de fer que l'Allemagne a fermées contre nous s'ouvriront, nous leur disions: "Passez les premiers! vous avez montré le chemin!" (Vifs applaudissements).

Les garanties nécessaires.

Je voudrais ajouter une parole que je crois bonne à mettre dans vos esprits et qui y est certainement.

L'heure vient, à mesure que les problèmes de la guerre commencent à disparaître, de comprendre les nouveaux devoirs qui vont se lever pour nous.

On nous a dit que nous voulions la guerre? Oui, la guerre pour la paix, pour une paix de justice et de droit, avec les garanties nécessaires. (Applaudissements).

Et ceux qui ont pu voir l'œuvre des Allemands en pays envahi, comprendront avec nous qu'il est impossible de ne pas prendre les garanties nécessaires. (Nouveaux applaudissements).

Tous les problèmes, administration, économie politique, sociologie, finances, vont se poser à la fois.

Cette guerre est la plus formidable que le Monde ait jamais vue.

Et avec les progrès scientifiques — il faut bien employer ce mot — qu'elle a marqués, avec l'intérêt qu'aurait tous les peuples dorénavant à se jeter dans la bataille pour assurer leur droit, je me demande ce que, dans une nouvelle guerre, il deviendrait de l'Humanité! (Mouvements).

Ceci, je ne le veux pas. Ai-je besoin de le dire? Personne ne le veut. Mais si les paroles sont belles, les actes sont difficiles, pénibles, douloureux parfois.

Je demande aux Assemblées de la République française de se préparer déjà dans leur pensée au travail qui s'imposera, et ne sera pas moins redoutable que le problème de la guerre.

Il est beau, pour un homme, un jour de bataille, de rassembler ses énergies en un acte d'héroïsme, et de se jeter au-devant de la mitraille. Cet homme est honoré par des générations futures. Mais il y a aussi le poilu de la paix, devant qui les plus graves problèmes se posent.

Nous avons tous commis des erreurs; nous en commettrons encore. Mais il ne faut pas en commettre trop, ni trop longtemps.

Il faut nous affranchir de nos vieilles habitudes d'esprit, qui ont fait de nous un peuple prompt à s'enflammer pour un idéal, idéal admirable, mais que nous n'atteignons jamais, pas plus que nous n'atteignons les astres qui éclairent le ciel.

Solidarité.

Il faut accomplir un effort sur nous-mêmes pour qu'après avoir été dignes dans la guerre, nous nous montrions dignes de la paix. (Appl.)

Il faut le dire: si nous n'avions pas eu d'alliés, nous n'aurions pas pu triompher. (Appl.) Aucun des alliés n'aurait pu triompher sans le secours des autres.

A quelques-uns, peut-être, cela paraîtra une diminution de gloire. J'y vois, moi, une meilleure chance pour l'Humanité. (Vifs appl.)

Nous avons fait des amis de nos vieux ennemis séculaires les Anglais (Rires et appl.) et nous aimons bien (Vifs appl.) quand nous voyons prodiges qu'ils accomplissent sur les champs de bataille.

Pichon et M. le Président de la Chambre ont dit ce que nous avions à dire de l'Italie, des Serbes et de tous ces jeunes peuples qui, après avoir secoué le joug séculaire, vont revivre pour une jeune gloire de leur liberté. (Appl. prolongés).

Je ne parle pas des Etats-Unis; ce sont de vieux amis; et quand ils sont venus sur notre territoire, nous nous connaissions déjà; nous n'avons fait que nous retrouver. (Mouv. et appl.)

Il faut que l'alliance dans la guerre soit sur une base de l'indéfectible alliance dans la paix.

(Les députés se lèvent, appl. enthousiastes). Les peuples sont arrivés à comprendre qu'ils étaient tous solidaires.

Les égoïsmes nationaux pourront s'atténuer, mais ils demeureront toujours le fond de l'humanité, que ni moi, ni aucun Parlement, ni personne ne pourra jamais changer.

Solidarité avec nos Alliés et puis, permettez-moi de le dire, solidarité française! (Vifs appl.)

Ah comme nous nous sommes bien haïs, détestés, exécrés les uns les autres, et combien nous avons été heureux de nous retrouver frères amis en ces jours terribles! (Appl. répétés).

Grâce à cette consolation, nous avons pu supporter, ceux de droite, ceux de gauche, et du centre; il n'y avait plus que des Français. (Appl.)

Messieurs, il faut que cela demeure. (Appl. prolongés). Chacun gardera son idéal car nous sommes un pays d'idéal, et nous avons pu d'assez de souffrances le droit d'être appelés quelquefois les conducteurs de l'Humanité.

Restons unis.

Il ne faut pas que l'étranger, qui avait approuvé la guerre à nous estimer de façon insupportable, soit amené à penser qu'il avait été bien jugé. Il faut être nous-mêmes. Ce que nous voulions, nous continuerons de le vouloir, ce que nous cherchions, nous continuerons de le chercher. Mais ne croyons pas à notre infailibilité les partis qui s'arrogent l'infailibilité pourraient amener le peuple à regretter d'avoir suivi des conducteurs dont les connaissances universelles n'étaient pas, peut-être à la hauteur de ce qu'ils croyaient. Il nous faut la solidarité. Nous avons fait la République dans la paix, nous l'avons gardée dans la guerre, elle nous a sauvés dans la guerre. (Vifs applaudissements et acclamations — les députés se lèvent).

J'ai encore quelques mots à dire. Nous avons déjà gagné la guerre. Nous attendrons peut-être quelque temps encore la paix que nous désirons mais la destinée a fixé la fortune de la France des pays dignes de la liberté. Soyons unis! Mettons nos querelles d'idées, mais qu'elles s'arrêtent devant l'intérêt de la Patrie en danger. (Vifs applaudissements).

Messieurs, vous le savez, je ne vise aucun parti politique. Je ne veux défendre aucun intérêt personnel. J'aspire au jour où, grâce aux circonstances, vous serez débarrassés de moi. (Protestations et exclamations sur de nombreux bancs). Mais laissez-moi vous le dire. Il faut être humanitaire, mais Français d'abord, car la France

présente une conception idéaliste de l'humanité qui a prévalu dans le monde, et qui fait qu'on ne peut servir l'humanité au détriment de la France! (Vifs applaudissements unanimes).

Je voudrais qu'au moment où l'aurore des grandes et magnifiques victoires se lève notre pensée soit une pensée d'union. Et qui nous demande cela? La Patrie elle-même. Dans la grande croisade humanitaire, où, d'ailleurs, vous ne serez pas seuls, je voudrais que nous promettons d'être frères et que, modifiant un peu l'ancienne formule, si on nous demande qui nous a inspiré cette pensée, nous répondions: "La France le veut! La France le veut!..." (Applaudissements répétés et prolongés.) — Au moment où le Président du Conseil regagne le banc des ministres, les députés, debout, continuent à applaudir.

ENCORE LA GRIPPE.

L'épidémie de grippe dite espagnole a des tendances à faire de nouveaux des victimes. Cette maladie infectieuse générale, qui a fait tant de victimes l'automne dernier, a résisté à la température froide de l'hiver et menace de redevenir terrible au printemps.

Aussi, importe-t-il de ne pas s'endormir dans une fausse sécurité.

La grippe est à la fois une maladie très simple et très compliquée; simple en ce qu'elle se manifeste par des symptômes faciles à découvrir, tels que fièvre et malaise général; compliquée en ce qu'elle produit une intoxication immédiate capricieuse et durable.

La grippe est due à un microbe qui envahit l'organisme. La période d'incubation est si courte qu'elle ne dépasse guère 24 heures après la contagion. Il y a tout de suite des frissonnements; la personne atteinte ne tarde pas à être terrassée complètement par une prostration complète. C'est dû au fait que le poison qui cause l'influenza agit sur le système nerveux. La fièvre, chez le malade, est tantôt vacillante, avec des poussées intenses, tantôt continue; le pouls est parfois rapide et parfois ralenti; les syncopes ne sont pas rares; la langue devient d'un blanc bléuité.

Dangereuse toujours, la grippe l'est parce qu'elle frappe au thorax. Les organes respiratoires sont les premiers à supporter ses atteintes: coryza, laryngite, toux, bronchite, pneumonie. Parfois aussi, la grippe s'attaque aux organes gastro-intestinaux; il en résulte alors vomissements, constipation, diarrhée.

Il y a des gripes qui se terminent en deux ou trois jours; d'autres se prolongent deux ou trois semaines et plus. Le déclin est lent. Mais l'important, c'est de ne pas oublier que la grippe est essentiellement une maladie à rechutes, et une maladie à récidives. Les rechutes sont fréquentes et provoquées par une sortie prématurée, une imprudence alimentaire, un courant d'air, un rien. Une première atteinte de la maladie, loin de conférer aucunement l'immunité, semble prédisposer à une atteinte postérieure. On est porté à croire que les malades conservent dans leur organisme, d'une année à l'autre, les microbes de la grippe.

Ce qu'il y a de particulier à la grippe, comme à la typhoïde, c'est la durée de la convalescence. Le malade reste faible, brisé, impressionnable au froid, fatigué.

Lorsqu'elle est légère, la grippe guérit seule; quand elle est grave, elle déroute souvent tous les efforts de la science.

Il faut, d'abord, combattre la contagion, et user de désinfectants. Les voies respiratoires

doivent être traitées avec des antiseptiques plusieurs fois par jour.

De médicaments spécifiques contre la grippe, il n'en existe pas à proprement parler, sauf que les sels de quinine semblent donner de bons résultats contre l'infection en général. Le tannin a aussi un bon effet en diminuant les fluxions des muqueuses.

Traitement.— Dès que l'on se sent atteint de l'influenza, il faut recourir à la purgation classique — calomel ou huile de ricin — pour vider l'organisme de tous les poisons qu'il contient.

Souvent un grand bain tiède, administré au début de la maladie, fait avorter la grippe.

Le régime lacté s'impose, en y ajoutant de l'iodeure de calcium.

Ensuite, traiter les symptômes, selon qu'ils se manifestent dans le système nerveux, le tube digestif, l'appareil respiratoire. Il importe que le malade ne sorte pas trop vite après sa guérison, et cela pour éviter des rechutes ou des complications dangereuses.

Comme la broncho-pneumonie est très fréquente dans la grippe espagnole, nous en traitons au long, la prochaine fois.

Montréal, 15 décembre 1918.

Monsieur Georges Monet,
Secrétaire-général, Alliance Nationale,
Monsieur,

La terrible épreuve que nous venons de subir, mon fils et moi, ne m'ont pas permis d'accuser plus tôt réception du chèque de l'Alliance Nationale en règlement de toutes nos réclamations.

Permettez-moi de vous exprimer notre profonde gratitude pour les chaudes sympathies qui nous ont été manifestées au cours des douloureuses circonstances que nous venons de traverser, par l'Alliance Nationale et nos sincères remerciements et j'ajouterais nos félicitations pour la promptitude, la célérité dis-je, avec laquelle vous avez opéré le règlement de toutes nos réclamations. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués, et me eroire,

Votre très reconnaissante,
Madame AUGUSTE MATHIEU.

Ce que la Grande-Bretagne a fait depuis le commencement de la Guerre

(Suite)

FINANCE.

Dépenses totales de guerre jus- qu'à mars 1918.....	£7,014,000,00
Y compris prêts aux Alliés et aux Colonies.....	£1,526,000,000
Prélevé sur revenu (26 3%).....	£1,844,000,000
Prélevés sur emprunts (73 7%)..	£5,170,000,000
Taxe directe des Revenus:	
Revenus... 1913	1918
Revenus... 1s. 2d. par £.	6s. par £.
Surtaxe... 6d. par £.	jusqu'à 4s. 6d. par £.
Droits sur	
Excédent	
des Profits... Aucuns.	80 pour cent
Total des	
Recettes... £47,000,000	£590,450,000

On verra par le tableau suivant de quelle manière le contribuable est affecté par la taxe sur le revenu et par la surtaxe.

Gages et Salaires	Taxes avant la guerre		Taxes maintenant		Taxes avant la guerre		Taxes maintenant	
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
161	9	4 12 3	161	0 1 2 6 3 0	200	2 6 8 12 0 0	300	3 4 27 0 0
200	1 10 0	9 0 0	200	5 0 0	400	4 0 0 14 0 42 0 0	500	20 8 4 60 0 0
300	5 5 0	20 5 0	300	31 10 0	800	46 13 4 150 0 0	1,000	58 6 8 187 10 0
400	9 0 0	31 10 0	400	45 0 0	2,000	116 13 4 525 0 0	3,000	145 16 8 750 0 0
500	13 2 6	45 0 0	500	120 0 0	5,000	175 0 0	5,000	175 0 0
800	30 0 0	120 0 0	800	150 0 0	100,000	1,787 10 0	100,000	1,787 10 0
1,000	37 10 0	150 0 0	1,000	150 0 0	50,000	4,901 13 4	50,000	4,901 13 4
2,000	75 0 0	450 0 0	2,000	656 5 0	100,000	8,258 6 8	100,000	8,258 6 8
3,000	125 0 0	656 5 0	3,000	982 10 0				
5,000	291 13 4	1,787 10 0	5,000	25,187 10 0				
100,000	4,901 13 4	25,187 10 0	100,000	51,437 10 0				

Mêmes que pour gages et salaires.

D'après les estimés, l'exercice 1918-1919 produira:

Taxes sur Revenus, y compris Sur taxe	£290,450,000
Droits sur Excédent des Profits, et impôts sur munitions.....	£300,000,000
	£590,450,000

et produira £251,600,000, d'autres sources, y compris les taxes indirectes. Le revenu total sera donc de £842,050,000.

	1914	1918
Taxes indirectes:—		
Thé (lb).....	5d.	1s.
Cacao (naturel, cwt).....	9s. 8d.	42s.
Café (naturel, cwt).....	14s.	42s.
Sucre (cwt).....	10d.—1s. 10d.	11s. 2d.—25s. 8d
Essences à Moteurs (gal).....	1 1/2d. et 3d.	3d., 6d. et 1s.
Bière (bar. rég., 36 gal.).....	7s. 9d.	50s.
Espirit de Vin (gal).....	14s. 9d.—27s. 6d	30s.—51s. 9d.
Tabac (naturel, importé).....	3s. 8d.—4s. 1 1/2d	8s. 2d.—9s. 1d.
Tabac (manufacturé, importé).....	4s. 5d.—7s.	9s. 9d.—15s. 7d.
Montres, horloges, automobiles et bicyclettes, instruments de musique.....	33 1/2 pour cent	
Films cinéma (pied linéaire).....	5d.—1s. 3d.	
Allumettes (dix mille).....	3s 4d.—5s. 2d.	
Eaux de table et Cidre (gal.).....	2d.—8d.	

Les prix des billets de chemins de fer et des frais de poste ont été augmentés de 50 pour cent ou plus; une taxe de 1 1/2 à 4d. est imposée sur tous les billets pour lieux d'amusement, ainsi qu'un droit **ad valorem** sur les objets de luxe.

(A suivre)

NECROLOGIE

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 1918

Table with columns: No, NOM, ADMISSION (Age, Cercle, Date), Cert Part, Contb payées, DECES (Date, Age, Cause x), Médecin Examineur. Lists names and details of members and their deaths.

Table of financial statements. Sections include: Caisse d'Assurance-Vie Recettes, Déboursés, Caisse des Malades, Recettes, Déboursés, Caisse d'Épargne des Cercles, Recettes, Déboursés, Caisse Générale, Recettes, Déboursés, Résumé, Placement des Fonds. Includes totals and dates.

Attesté à Montréal, ce 31 décembre 1918. ALFRED ST-CYR, Trés. G. O. BOURDON, J.-A. MIGNEAULT, Vérificateurs.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville de la paroisse où il est établi, le nom de ses dernières n'est pas répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans le cas où les paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; Tr., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne imprimée.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, J. B. Dussault, Prés., 618 St-Denis; Z. Lefebvre, Md.-E., 124 Cherrier; O. Bourdon, S.-A., 201 Versaille; Z. Lussier, T., 224 Queens. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m. sous-sol église St-Joseph.
No 6—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal, J. H. Cousineau, Châlain; F. Blanchard, Sub. P.G., 698 Cartier; J. G. Mousseau, Prés., 1939 St-Hubert; J. O. Pesant, S.-A., 907 Ontario Est; R. Duval, T., 455 Bessas; Yvon Laurier, Md.-E., 174 Maisonneuve. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., 285 Beaudry.
No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal, Arthur Loiseau, Prés., 60 Island; E. Guy, Boudon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Bélie, Prés., 1411 Centre St., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., 504 Centre.
No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal, J.-E. Perras, Prés., 1001 St-Antoine; L. Desrosiers, S.-A., 2 av du Dépot; J.-A. Côté, Md.-E., 162 Agnès; J.-A. Charron, Md.-E., 2750 Notre-Dame. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., 1882 Notre-Dame O.
No 25—Cl. LA ROCQUE, Sherbrooke, J. Choquette, S.-A., 101 St-Basile. Réun. 3e jeu., 7.30h. p.m., 73 rue King.
No 26—Cl. ST-LOUIS DE TEFERBONNE, M. Iabbe Jos. Campois, chapelain, Art. Sanscartier, Prés.; Léon Forget fils, S.-A., Onias Martel, T., Réun. 2e et 4e mer.
No 29—Cl. HOCHÉLAGA, Montréal, J.-T. Surprenant, S.-A., 80 Av. Laurenduwa, W. Desjardins, T., 191 Stadacona Réun., 2e et 4e mer., 8h. p.m., 1997 Ste-Catherine Est.
No 31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Échiquin, Ulric Mann, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Henri Cloutier, T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., salle publique.
No 49—Cl. JACQUES-CARTIER, Lachine, J.-S.-A. Ashby, Prés., 15, 19e Ave. Robinaud Frs., T., 23, 15e Ave. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.
No 50—Cl. ST-GUILLEME, François Tallon, S.-A., A.-D. Gauthier, T. Réun. 3e dim. 7h., salle publique.
No 54—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteauguay, G. Déroche, S.-A.; Stanislas Crête, T. Réun. dern. jeu., 8h. p.m., 182 Centre.
No 64—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A.; 84 Lavall; Henri Béland, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.
No 67—Cl. ST-HACINTEHE Hor. St-Germain, N.P., S.-A., 98 Mondor; Eug. St-Jean, T., 845 Mondor; Ulric Jacques, Md.-E., 98 Mondor. Réun. 1er et 3e mer., 8.45 Mondor.
No 72—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Binon, Chapelain, Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Barthélémy Plante, Prés.; E. Huard, Md.-E.; Chs L'Heureux, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après grand'messe.
No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-L. Leuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e mar. et dern. 8h. p.m., 8h. p.m., salle Grégoire.
No 82—Cl. ST-CATHERINE, E. Carrier, S.-A. et T. Réun. 2e et 4e lun., 7.30h. p.m., salle Lacourès.
No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adél. Turmel, chapelain; Alfred Cimon, Sb. P.G.; 29 St-Augustin; L. H. Nozueau, Prés., 60 D'Aiguillon; Ferd. Côté, V.-P., 42 Laviguier; Henri Routhier, S.-A., 132 St-Pierre; J.-E. Rondeau, T., 80 Ave des Embles. Réun., 2e et 4e mer., 8.30h. p.m., 178 Richelieu.
No 112—Cl. de LORIMIER, Montréal, Geo. Gravel, Prés., 1155 Bordeaux; Mai. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, T., 42 Lanaudière; J. P. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au No 698 Papineau.
No 116—Cl. N.-D. de GRANBY, Alex. Ménard, S.-A.; P. Pelletier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 119—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap. Abbé C. Grenier, vic. Sb. P. G.; J.-P. Jacob, S.-A. et T.; L.-N.-E. Lacourès, Md.-E. Réun. 3e dim., 3h. p.m., salle Jacob.
No 124—Cl. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 148 St-Onge; L.-G. Jourd'heuil, T., bureau de poste. Réun. de mar., 8h. p.m. salle de la C. O. C.
No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE de BATISCAN, Rév. M. Le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Baribeau, Sb. P. G.; J. A. Trudel, Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; Paul Trudeau, Md.-E. Réun. 4e dim., après grand'messe, à la salle St-Jean-Baptiste.
No 126—Cl. Cl. ST-EDOUARD, Montréal, L.-G. Leclerc, Prés., 2279 St-Denis, Tél. St-Houis 8323; T. Ratelle, S.-A., 3043 Henri-Julien; Adélar Constantin, T., 1182 de St-Valier, Tél. St-Houis 4797. Réun. 2e et 4e mar., 745 de St-Valier, 8h. p.m.
No 127—Cl. OLIER, Montréal, Donat Martel, Prés., 1046 Richelieu Est, Edilège Marier, 2144 St-Denis; Edmour Authier, T., 400 Rachel Est; Omor Noël, Md.-E., 831 St-Hubert. Réun. de mer., 1061a rue St-André, 8h. p.m.
No 141—Cl. ST-FLAVIEN, (Lotbinière), J. G. Roy, Prés., Eug. LaRue M. D., S.-A., et T. Réun. dern. dim., 11 h. p.m. au bureau du Trés.
No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lachance, T., 543 Coloniale; R. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.

- No 154—Cl. L'ACHE, Waindpeg, Man. J.-A. Rhéaume, S.-A., T., 524 St-Les. Réun. sur convocation par avia.
No 158—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S.-A., 628 Clinton; J. B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 2e dim., 2h. p.m., salle Eagle, rue Main.
No 160—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.-A., 426 ch. La-salle, Édgar St-Onge, T., 1371 Gertrude. Réun. 3e mar., 1829, rue Wellington.
No 162—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. merc., au bureau du Dr Lamarche, 3 h. p.m.
No 163—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit Prés., 340 Charron; L. C. Fontaine, S.-A. et T. 951 Wellington, Verdun. Réun. 3e mer. p.m., 288 Charron.
No 171—Cl. CREMAZIE, Montréal, A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; J.-H. Girard, N. P., T., 11 Laurier Est; Dr J.-A. Rouleau, 70 Villeneuve O., Réun. 2e et 4e mar., Édif. Bg. des Marchands, 8h.
No 173—Cl. CONTANT, Montréal, C. A. Gaudreau, Prés., 2275 St-Hubert; B. Cloutier, S.-A., 728 Papineau; Henri Riendeau, T., 87 Montana; J.N. Picotte, Md.-E., 291 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e mer., 565 de Montigny Est. 5.30h. p.m.
No 174—Cl. ST-JEAN de LA CROIX, Montréal, Odas Couombe Prés., 3078 Berri; H. Paradis, S.-A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaubien, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle publique, après la messe.
No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Vallancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle Gagnon, 12.30 h. p.m.
No 189—Cl. ST-DESIRE, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; A. Gagner, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.
No 200—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Corner, Théo. Colette, S.-A.; Euclide Gosselin, T. Réun. 3e dim., après la messe, salle des commissaires d'écoles.
No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
No 216—Cl. IBERVILLE, H. Primeau, Prés.; J.-R. Courtémagne, 60 rue Napier, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après grand'messe, salle Aqueduc.
No 230—Cl. LAFLECHE, (Châtes Shawinigan) Idège Emoud, S.-A. et T. Réun. dern. mar., 8h. p.m., salle de l'hôtel de ville.
No 232—Cl. ST-AMBROISE, Loretteville, P.O. M. Théo. Blanchet, S.-A. et T. Réun. dernier merc. 8h. p.m. à la salle Pageau.
No 235—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J.-O.-A. Dellele, S.-A.; Gédéon Bolvoert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.
No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, J. Vézina, Fournier S.-A.; Nap. Rousseau fils, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.
No 268—Cl. ARTHABASCA, A.-A. Picher, S.-A.; Gustave Picher, T. Réun. 8e ven., 7.30 h.p.m., bureau de Perreault et Perreault.
No 265—Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Chs. Blackburn S.-A. et T. Réun. dern. dim., 6.30h p.m., chez les Trés.
No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, Armand Morin, S.-A., 2624 Châteaubriand; J. P. Beaucauge, T., 2611 Châteaubriand, 4e mer., à 8h. p.m., salle Lachance, rue de Châteaubriand,
No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.-A., 388 Mont-Royal E., R. Millerte, T., 113b Ste-Elizabeth Réun. 4e jeu., 8h. p.m., 149 Berri.
No 327—Cl. ST-ARSEN, Montréal, Théo. Trudel, S.-A. et T., 922 de St-Valier. Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 632 Béanger.
No 388—Cl. LA TUQUE, Co. Champlain, Hild. Cantin, S.-A. et T. Réun. 2e dim. après la grand'messe à l'Hôtel de Ville
No 341—Cl. GUAY, Montréal, A.-T. Garipée, Prés. 2159 Papineau; C. E. Girard, S.-A., 2417 Papineau; Dr L. W. Beauregard, T., 1003 boulv. Rosemont. Réun. dern. lun., salle St-Jean-Bernchmans.
No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal, Jos. Béluze, S.-A. 687 Brookrook, René Gohier, T., 606 Colbrooke. Réun. 1er lun., 8h. p.m., Sacristie de l'église N.-D. de Grâce.
No 344—Cl. de la VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Martial Ferrer, S.-A. et T. E. Lemieux, Md.-E. Réun. dernier dim., après la messe, salle publique.
No 347—Cl. LA PERADE, Ste-Anne de la Pérade, Z. Paquin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après la messe, salle Lefebvre.
No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine, Locks, Cys Montbrland, S.-A., 36 Ste-Catherine; A. Montbrland, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e jeudi, 8h., salle paroissiale.
No 365—Cl. BEAUDIN, Montréal, Chs Lapointe, S.-A., 2336 Montée St-Michel; Dr J.-E. Marion, T., et Md.-E., 2815 Dandurand. Réun. 3e lun. 8h., sous-bassement Église St-Frs Solano.
No 368—Cl. N. D. des VII Allégées, Trois-Rivières, Qué. F. X. Baribeau, Sub. P.G., 338 St-Paul; Léo. Charbonneau, 435 Ave Lavolette, S.-A.; Paul Caron, 487 St-Maurice, T. Réun. de merc. 8h. p.m., sous-bassement église paroissiale.
No 378—Cl. JEANNE MANCE, Montréal, Mme F. Poupard, T., 1015 St-Hubert. Réun. 3e merc. 8h., à 395 av. Viger.
No 385—Cl. LABERGE, Montréal, Arthur Piché, S.-A., 3291 Hill de Ville; Eug. Poirier, N.P., T., 2664 St-Denis, Réun. 4e lun. salle en arrière de l'église, 8 h. p.m.
No 402—Cl. de LAMORICIERE, St-Paul de Chester, J.-R. Auger, M.D. S.-A. et T. Réun. 3e dim., 3h. p.m., à la salle J.-B. Leblanc.
No 411—Cl. GRAND'MÈRE, Mme H. Leblanc, S.-A. et T. Réun. de merc., 7.30h. p.m., salle Gagnon.

ENTRE NOUS

A propos d'un livre.

Je viens de lire avec un vit intérêt un tout petit volume: "La lutte antialcoolique," par le Père Constant Doyon, O.I.

L'auteur y fait un appel direct aux femmes à qui il dédie ses articles, en les encourageant à s'unir pour combattre le fléau créateur de tant de misères morales et physiques dans notre pays.

Les femmes sont trop souvent les victimes passives et découragées de ce vice qui afflige leur foyer: il y a autre chose à faire, qu'à endurer et à pleurer, il faut qu'elles apprennent à lutter de toutes leurs forces pour remonter le courant dangereux et savoir opposer une digue aux abus couables.

Mais on ne combat bien qu'en pleine connaissance de cause, et l'auteur se charge de nous renseigner: il le fait dans des articles clairs, bien documentés et mis à la portée de tous. Ses lecteurs, apprendront qu'ils ne se défient pas assez de l'ennemi implacable qui les guette constamment et les attaque si sournoisement, que souvent ils ne se doutent même pas de son pouvoir déjà acquis sur eux.

L'auteur a une lumineuse idée de s'adresser aux femmes. Bien renseignées sur la gravité de certaines concessions, elles pourront plus facilement éloigner le danger de leur maison... car c'est triste à dire, mais hélas, trop vrai: beaucoup de petits garçons apprennent à aimer l'alcool dans leur famille, et le premier mauvais exemple leur est donné par leur père.

Je conseille à toutes les mères, à toutes les maîtresses de maison, à toutes les jeunes filles de toutes les classes de se procurer ce bon petit livre, et je le défie, quand elles en auront fait une lecture attentive, de continuer à être aussi insouciantes et aussi imprudentes qu'elles l'étaient peut-être.

Leur ignorance excusait un peu leur légèreté, si vraiment on a le droit d'être ignorantes à ce point, quand la santé morale et physique de ceux dont on a la garde est en jeu?

La responsabilité des femmes est plus engagée qu'elles ne le croient dans cette question de l'alcoolisme envahissant: elles y ont leur rôle; comme toujours, comme en tout; et il n'est pas toujours beau leur rôle!

Quand on sait que dans la plupart des réceptions, bals ou soirées intimes, il y a un buffet spécial, où les hommes trouvent du cognac, du scotch ou du rye, et qu'à ces soirées on reçoit des tout jeunes gens, presque des enfants, dont la gloire est de "faire les hommes", on se demande si les maîtresses de maison qui tolèrent ou permettent un semblable usage sont folles ou méchantes, ou si le mari qui l'exige a perdu la tête?

Mesdames, lisez le petit volume, gardez-le chez-vous, faites-le lire à vos maris et à vos filles.

Que chacun, au lieu de se lamenter inutilement sur "le malheur des temps," travaille à l'amélioration du sien: que chacune en particulier et toutes ensemble, essaient de protéger les jeunes gens avec toute leur intelligence avertie, toute leur bonne volonté de femme et de mère et l'amélioration ne tardera pas à se produire.

Le livre du père Doyon n'est pas seulement un bon livre, il est une bonne œuvre.

DANIELLE AUBRY.

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins.....	\$2 00
" " " " 2000.....	2 50
" " " " 3000.....	3 00
" " " " 4000.....	4 00
" " " " 5000.....	5 00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simplex bénéficiaires.....	\$ 50
Doublex bénéficiaires.....	1 00

Toutes les infamies, toutes les cruautés
S'il est vrai qu'un creuset d'amour et de bonté
De chaque être ici-bas vous pesez les mérites,
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.

O vous qu'ils ont osé vouloir mettre à leur tête,
Vous, qu'ils osent encore invoquer sans trembler,
Seigneur, dans votre jour qui bientôt va briller,
De toutes parts sur eux déchaînez la tempête,
S'ils se repentent, dédaignez leur repentir.
Que vos bontés pour eux refusent de fleurir.
Donnez des lendemains sans nombre à leur défaite
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.

Qu'ils souffrent de la faim, que leur soit révélée
Dans leur âme et leur chair la loi du talion.
Que le cœur plein de haine et de rébellion,
Ils voient de leur pays toute paix exilée;
Qu'un jour, par des guerriers nouveaux, fils de la
Nuit,
Comme ils l'ont fait chez nous, leurs temples
soient détruits,
Leurs enfants mutilés et leurs femmes violées!
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.

Abreuvez-les de pleurs. Faites que rien n'efface
L'horreur du crime dont palpite l'univers;
Doublez pour eux les maux dont nous avons
souffert,
Frappez-les, ô Seigneur, d'une main jamais lasse,
Jusqu'au jour où pour délivrer l'humanité
Votre juste vengeance, en sa sure équité
Du monde pour jamais abolira leur race!
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.

"On applaudit et on pleure, ajoute le "Franco-Californien", où je trouve le texte entier de cette terrible poésie déclamée à San Francisco par la grande tragédienne française, "se dressant en vengeresse", le 14 juillet dernier. Tous les cœurs battent au même diapason, toutes les mains se tendent vers l'admirable artiste. Oh! non, le Seigneur ne leur pardonnera pas, grande et divine Sarah! Il ne leur pardonnera pas, parce que, s'il le faisait, les cieux, adores, s'écrouleraient pour écraser sans merci toutes ces hordes qui, aux sourires et à la paix, ont voulu, de par le monde, substituer les larmes et la désolation."
JOSCET.

St-Barthélemi, 17 décembre 1918
M. le Secrétaire Général,

J'accuse réception du chèque de \$2,000, en ma faveur, le 11 décembre dernier, par la société de l'Alliance Nationale, en règlement de la police sur la vie de mon mari. Ls Jérémie Plante. Je dois remercier les directeurs de la société de la promptitude avec laquelle ils ont réglé ma réclamation. J'ai fait ma demande au bureau, et quatre jours après je recevais mon chèque.

Je ne connais aucune société ou compagnie qui agisse plus promptement pour les intérêts de ses assurés.

Votre toute dévouée et reconnaissante,
Dame Ls JEREMIE PLANTE.

Le mal est, non d'avoir des richesses, mais d'y mettre son espoir.—St. Jérôme.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL
395, avenue Viger
Téléphone Bell: Est, 3017-3011

OFFICIERS GENERAUX
S. G. Mgr P. BRUCHESI . . . Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER Aumônier

EXECUTIF
F.-C. LABERGE, ing. civil, arp. géo-
mètre PRÉSIDENT GÉN.
CHS DUQUETTE, comptable 1er V.-Prés. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-Prés. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CYR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THÉO. CYPRIOT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
EUG.-H. GODIN, C.R. AVISER LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
HORMIDAS DELORME, négociant DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS CONTANT, Dr en pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P. ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection
CHS DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
C. MANSEAU, Montréal Inspecteur
NAP. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur
J.-C. PAQUIN, Montréal, Organisateur
GÉSILAS KIROUAC, Warwick, Organisateur
ALEX. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur

FONDEE EN 1900
BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.
Président : Sir Hormidas Laporte C. P.
Vice-président et gérant général:
M. Tancredé Bienvenu.
Capital autorisé \$2,000,000
Capital versé et surplus au 31
décembre 1917 \$1,750,000
Actif total: au-delà de \$21,600,000

Département d'épargne ordinaire à 3%.
84 Succursales dans les provinces de Québec,
de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts a cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA
MONTREAL

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve \$ 7,000,000
Total de l'actif au-delà de \$56,000,000

La Banque a trente-neuf bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

Imp. "La Patrie".

CONDOLEANCES.

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

- Cl. Champlain No 108.—A M. Arthur Larose, à l'occasion de la mort de son épouse.
- Cl. St-Edouard No 126.—A M. L.-G. Leclere, à l'occasion de la mort de son petit-fils; à MM. D. et L. Leclere, à l'occasion du décès de leur neveu; à M. D. Tétrault, à l'occasion du décès de sa belle-sœur; à M. Ubaldo Rose, à l'occasion du décès de son fils; à M. C.-B. Lacasse, à l'occasion du décès de son cousin; à M. L. Morin à l'occasion du décès de sa sœur.
- Cl. Braché-i No 135.—A la famille de M. J. Anatole Leduc, à l'occasion du décès de ce dernier.
- Cl. Contant No 173.—A M. J.-L. Ampleman, à l'occasion du décès de son père.
- Cl. Albani No 456.—A Mlle D. Gagné, à l'occasion du décès de son père.

PRIERE POUR NOS ENNEMIS.

(Extrait de "La Libre Parole". journal publié à Winnipeg)

Mes lecteurs me sauront sans doute gré de reproduire ici à leur intention la fameuse poésie de Louis Payen, dont Mme Sarah Bernhardt déclama quelques strophes dans la pièce "Du théâtre au champ d'honneur" lors de son passage à Winnipeg il y a quelques semaines. J'admets sans difficulté, que le ton de cette poésie est un peu extrémiste, mais en face des horreurs commises en Belgique et le Nord de la France par ces nouveaux Vandales qu'on appelle les Boches, ne peut-on pas pardonner à un poète de laisser libre cours à l'horreur qu'il ressent.

Vous qui récompensez, dit'on, le sacrifice,
Vous qui savez peser et juger l'idéal,
Dont un peuple se fait le lige et le féal
Vous qui ne voulez pas que l'innocent pâtisse,
Vous devant qui l'orgueil du mal n'est pas permis.

Lorsque pour nous ainsi que pour nos ennemis
Nous entendrons sonner l'heure de la justice,
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.

Ils ont souillé de sang les pages de l'Histoire;
Trahisant les serments, déchirant les traités.
Ils ont fait reculer d'un bond l'humanité
Jusqu'au seuil oublié des heures les plus noires,
Et lorsque devant eux, un sublime effort,
Un peuple, au déshonneur a préféré la mort.
Ils l'ont crucifié sans féliciter dans sa gloire,
Vous qui voyez, Seigneur, leur âme jusqu'au fond,
Ne leur pardonnez pas, ils savent ce qu'ils font.

Quand du culte d'un Dieu envelopant les rites,
Du soldat et du chef, ils font des assassins,
Quand par eux l'innocence en funèbres essaims
S'abat sur les cités; quand, par eux sont prescrites

